

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Voirie, Espaces Publics et Grands équipements métropolitains

■ Séance du 19 Décembre 2019

13034

■ Présentation du rapport d'activité 2018 du Déléataire de Service Public pour le Tunnel Prado Carénage à Marseille.

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Le Maire de la Ville de Marseille, autorisé à signer par délibération n°90/163/E du 5 mars 1990 du Conseil Municipal, a conclu le contrat de concession de service public avec la Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage (SMTPC), et confié à cette dernière le financement, la construction et l'exploitation du Tunnel Prado Carénage pour une durée de 32 ans.

La Communauté urbaine de Marseille Provence Métropole en application des règles relatives aux transferts de compétences, s'est substituée à la Ville de Marseille en 2003 et jusqu'au 31 décembre 2015.

La Métropole Aix-Marseille-Provence, en application de ces mêmes règles, s'est substituée à la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, à compter du 1^{er} janvier 2016, date de sa création.

Elle exerce, à ce jour, la compétence voirie et signalisation sur l'ensemble du territoire Aix-Marseille (CT1). A ce titre, il lui revient la gestion des tunnels routiers sur ce même territoire.

Conformément à l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire produit, chaque année, avant le 1^{er} juin, un rapport comportant notamment les données comptables retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et dont le contenu est précisé à l'article R14.1411-7 du même code et au chapitre VII (articles 48 à 53 du contrat de concession).

Le rapport du délégataire a fait l'objet d'une analyse de la part des services de la Métropole Aix-Marseille-Provence dont la synthèse est jointe à la présente délibération.

Le rapport annuel relatif à l'exercice 2018 contient les informations exigées par le contrat de concession de service public et par le code général des collectivités territoriales.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république ;
- Le décret n°2015-1085 du 28 août 2015 relatif à la création de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération n°90/163/E du 5 mars 1990 du Conseil Municipal de la Ville de Marseille, autorisant le Maire de Marseille à signer le contrat de concession du Tunnel Prado Carénage ;
- Le contrat de concession n°90-493 du 27 septembre 1990 dont est titulaire la Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage ;
- Le rapport d'activité afférent à l'année 2018, produit par la Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage (SMTPC) ;
- La synthèse et l'analyse de ce rapport effectuées par les services de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- L'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ;
- La délibération FAG 021-5718/19/CM du Conseil de la Métropole du 28 mars 2019 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- La lettre de saisine de la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- L'avis du Conseil de Territoire Marseille Provence du 17 décembre 2019.

Où il le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que le rapport annuel d'activité 2018 a été remis dans les délais impartis par le concessionnaire, la Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage.

Délibère

Article unique :

Il est pris acte du rapport annuel du délégataire pour l'année 2018, remis par la Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage, relatif à la concession n° 90/493 du Tunnel Prado Carénage à Marseille.

Pour enrôlement,
Le Conseiller Délégué
Espace Public et Voirie

Christophe AMALRIC

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL
DE LA METROPLE

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 DU DÉLÉGATAIRE DE SERVICE PUBLIC POUR LE TUNNEL PRADO CARÉNAGE À MARSEILLE.

Par délibération du 5 mars 1990, conseil municipal de la ville de Marseille a conclu le contrat de concession de service public avec la Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage (SMTPC) pour la réalisation et l'exploitation du tunnel Prado Carénage.

Conformément à l'article L1411.3 du code général des collectivités territoriales, le délégataire a dû remettre avant le 1^{er} juin un rapport annuel d'activité pour l'année 2018, analysé par les services de la métropole. Le conseil métropolitain prend acte de ce rapport, dont l'analyse des services est jointe à la délibération.



COMPTE RENDU **ANNUUEL**

-----DE LA CONCESSION

2018

Sommaire

Pages

- 2 I** Relations contractuelles
- 4 I** Les évènements de l'année
- 5 I** Compte rendu technique
- 23 I** Compte rendu financier
- 24 I** Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Annexes

1. Complément d'informations comptables et financières
2. Communication et marketing
3. Rapports Véritas sur les installations électriques
4. Q4
5. Q18
6. Rapport annuel 2018
7. Rapport d'exploitation 2018



Relations contractuelles

Les relations contractuelles entre le concédant et le concessionnaire sont issues des décisions ci-dessous :

- Par délibération n° 89/096/UCV du 6 février 1989 et n° 90/163/E du 5 mars 1990, le Conseil Municipal de la Ville de Marseille a désigné la SOCIETE MARSEILLAISE DU TUNNEL PRADO CARENAGE, comme lauréat du concours et approuvé le contrat de concession correspondant.
- Par délibération n°93/414/E du 28 juin 1993, le Conseil Municipal de la Ville de Marseille a approuvé l'avenant n°1 au contrat de concession
- Par délibération n°94/280/E du 29 avril 1994, le Conseil Municipal de la Ville de Marseille a approuvé l'avenant n°2 au contrat de concession.
- Par délibération n°94/676/E du 18 décembre 1994, le Conseil Municipal de la Ville de Marseille a approuvé l'avenant n°3 au contrat de concession.
- Par délibération n°96/309 du 24 juin 1996, le Conseil Municipal de la Ville de Marseille a approuvé l'avenant n°4 au contrat de concession.
- Par délibération n°97/654 du 29 août 1997, le Conseil Municipal de la Ville de Marseille a approuvé l'avenant n°5 au contrat de concession.
- Par délibération n°00/534 du 29 mai 2000, le Conseil Municipal de la Ville de Marseille a approuvé l'avenant n°6 au contrat de concession.
- Le contrat de concession n° 90/493 relatif au Tunnel Prado Carénage, initialement passé avec la Ville de Marseille, a été transféré de plein droit à la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, à la date prévue pour sa création prévue par l'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000.
- Par délibération TRA 17/416/CC du 26 juin 2003, le Conseil de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole substituée à la ville de Marseille suite au transfert de compétences a approuvé l'avenant n°7 au contrat de concession.
- Par délibération n° VOI 5/580/CC du 27 juin 2005, le Conseil de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole substituée à la ville de Marseille suite au transfert de compétences a approuvé l'avenant n°8 au contrat de concession.
- Par avenant n° 8 (numéroté 05/1182, signé le 17/08/2005) ce contrat a intégré la liaison souterraine Rège dans le périmètre de la concession de la Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage. Ce tunnel Rège a été mis en service le 4 juin 2007.
- Par délibération n° VOI 009-1676/15/CC du 21 décembre 2015, le Conseil de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole substituée à la ville de Marseille suite au transfert de compétences a approuvé l'avenant n°9 au contrat de concession.
- Par délibération du 28 avril 2016, la Métropole Aix Marseille Provence, substituée depuis le 1er janvier 2016 à la communauté urbaine Marseille Provence Métropole, a retiré cette délibération du conseil communautaire à la suite d'observations émises par les services de la préfecture des Bouches-du-Rhône.
- Par délibération n° VOI 001-2842/17CM du 17 octobre 2017, le Conseil de la Métropole Aix-Marseille- Provence a approuvé l'avenant n°9 au contrat de concession :
- Réalisation d'une bretelle routière souterraine entre le boulevard Schloësing et l'entrée du tunnel Prado-Carénage à Marseille (8ème et 10ème arrondissements).



- Le contrat de concession n° 90/493 est à nouveau transféré de plein droit à la Métropole Aix-Marseille-Provence, à la date de sa création, soit le 01/01/2016 (qui correspond à la date de dissolution de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole).
- La Métropole devient, à cette date, la nouvelle autorité délégante dudit contrat de concession.
- Le rapport annuel du délégataire (SMTPC) concernant l'exercice 2018, lui est donc adressé en cette qualité.
- La SMTPC exploite trois ouvrages : les tunnels Prado Carénage, Rège et Prado Sud qui sont intégrés en un seul poste de commande. Les équipes de sécurité, viabilité, maintenance, péage polyvalentes interviennent sur les trois tunnels.

Les évènements de l'année

16 643 765

VÉHICULES SONT PASSÉS DANS
LE TUNNEL PRADO CARÉNAGE
EN 2018

45 599

PASSAGES EN MOYENNE
PAR JOUR

-3.83%

PAR RAPPORT À 2017

BAISSE DE TRAFIC

Comme prévu par la SMTPC, l'ouverture totale de la L2 le 25 octobre 2018 a conduit à une baisse significative du trafic. Sur la période du 17 octobre 2018 au 31 Décembre 2018, la baisse de fréquentation est de l'ordre de 17.43% comparativement à la même période de l'exercice précédent.

L'évolution par types de trajet fait ressortir :

- Une légère diminution du trafic sur le trajet TPC seul du 1er Janvier 2018 au 16 Octobre 2018 (- 1.39% par rapport à 2017) et une importante diminution due à l'ouverture de la L2 Nord à partir du 17 Octobre 2018 (- 21.75% par rapport à 2017)
- Une augmentation du trafic mixte TPC + TPS du 1er janvier 2018 au 16 Octobre 2018 (+6.45% par rapport à 2017), grâce à l'apport de trafic, via le Tunnel Prado Sud qui est toujours en période de montée en charge et une légère diminution due aux manifestations du mouvement des « gilets jaunes » (- 0.41%).

INNOVATIONS

Le site internet de la société a été modernisé et permet désormais un abonnement 100% en ligne. Les paiements sont sécurisés et suivent la norme PCI DSS.

EVENEMENTS MARQUANTS

Schloesing

Le projet Schloesing est en cours d'instruction par la Commission Européenne quant à sa compatibilité en matière d'aide d'Etat. La mise au point technique du projet se poursuit et le financement a été EVpréparé.

Incendie Usine Cantini

Le 29 Janvier 2018, une surchauffe de composants électriques situés dans un des deux transformateurs a engendré une combustion lente dans l'usine technique implantée dans le tunnel.

Gilets jaunes

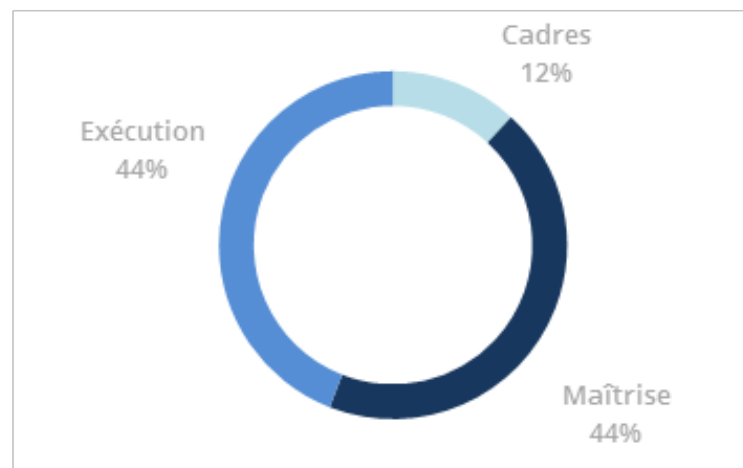
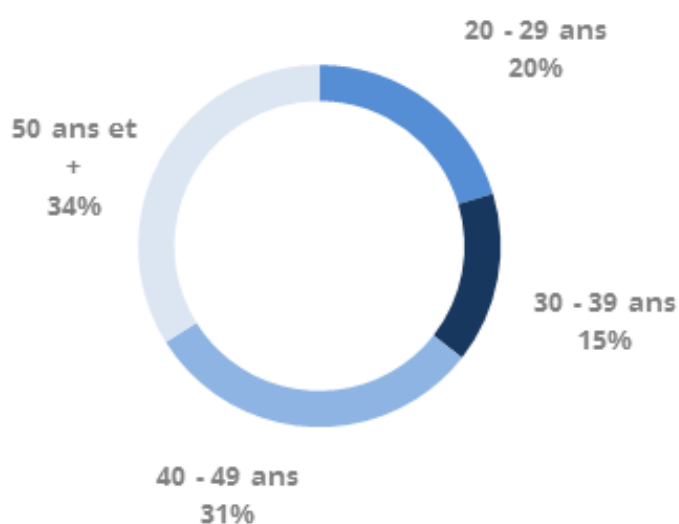
Suite aux différents mouvements de manifestations des Gilets Jaunes à Marseille, la SMTPC s'est vue dans l'obligation de fermer l'ouvrage à plusieurs reprises

Compte rendu technique



EFFECTIF DE LA SOCIETE

L'effectif en équivalent temps plein de fin de période au 31 décembre 2018 est de 59.
Il était de 64 en 2017.



La politique de recrutement a adapté le niveau des effectifs aux besoins de l'activité selon chaque service. L'exploitation des tunnels est stable depuis 2014.

Le taux de rotation* diminue, il est de 9.32% au 31/12/2018. Il était de 15.6% en 2017.

En 2018, on compte 8 départs (dont 2 licenciements) et 3 embauches (dont 1 CDD et 2 contrats en alternance).

Moins de 20 ans	0
20 – 29 ans	12
30 -39 ans	9
40 – 49 ans	18
50 ans et +	20
TOTAL	59

La moyenne d'âge au 31 décembre 2018 est de **42 ans**, en 2017 elle était de 43 ans. Le personnel féminin de la société représente **22%** de l'effectif total au 31/12/2018. Cette répartition s'explique par les métiers du secteur d'activité et notamment ceux de la maintenance et de la sécurité. Il était de 23.4 % en 2017.

EFFECTIF MOYEN	2018	2017	2016	2015	2014
Mandataires sociaux	1	1	1	1	1
Ingénieurs et cadres	8	7	5	6	7
Agents de maîtrise	26	28	30	34	36
Employés et techniciens	27	29	31	29	27
TOTAL (hors mandataires sociaux)	61	64	66	69	70
Montant en € des salaires	2 816 493	3 022 185	3 216 858	3 053 433	3 134 592

.....

Le taux de rotation est égal à la somme du taux d'entrée et du taux de sortie divisée par 2.

LE TRAFIC

	TRAFIC TOTAL	TMJA
2018	16 643 765	45 599
2017	17 306 542	47 415

Moyenne jours ouvrés
50 792 véhicules /jour

Jours ouvrés
& week-ends

Moyenne Samedi
34 732 véhicules /jour

Moyenne Dimanche
30 403 véhicules /jour

Trafic journalier durant les manifestations des « Gilets Jaunes »

Marseille, comme la quasi-totalité du pays, a connu une fin d'année 2018 perturbée par le mouvement de lutte contre la politique gouvernementale « Gilets Jaunes ». A l'occasion de ces perturbations les tunnels Prado Carénage et Prado Sud ont été négativement impactés.

Ces perturbations ont entraîné une perte de trafic pour les Tunnels Carénage et Prado Sud.

	2018	2017	
Samedi 17 novembre	4108	36433	-88,72%*
Lundi 19 novembre	30279	51849	-41,60%*
Mardi 27 novembre	37554	54758	-31,42%*
Samedi 8 décembre	20722	36338	-42,97%*

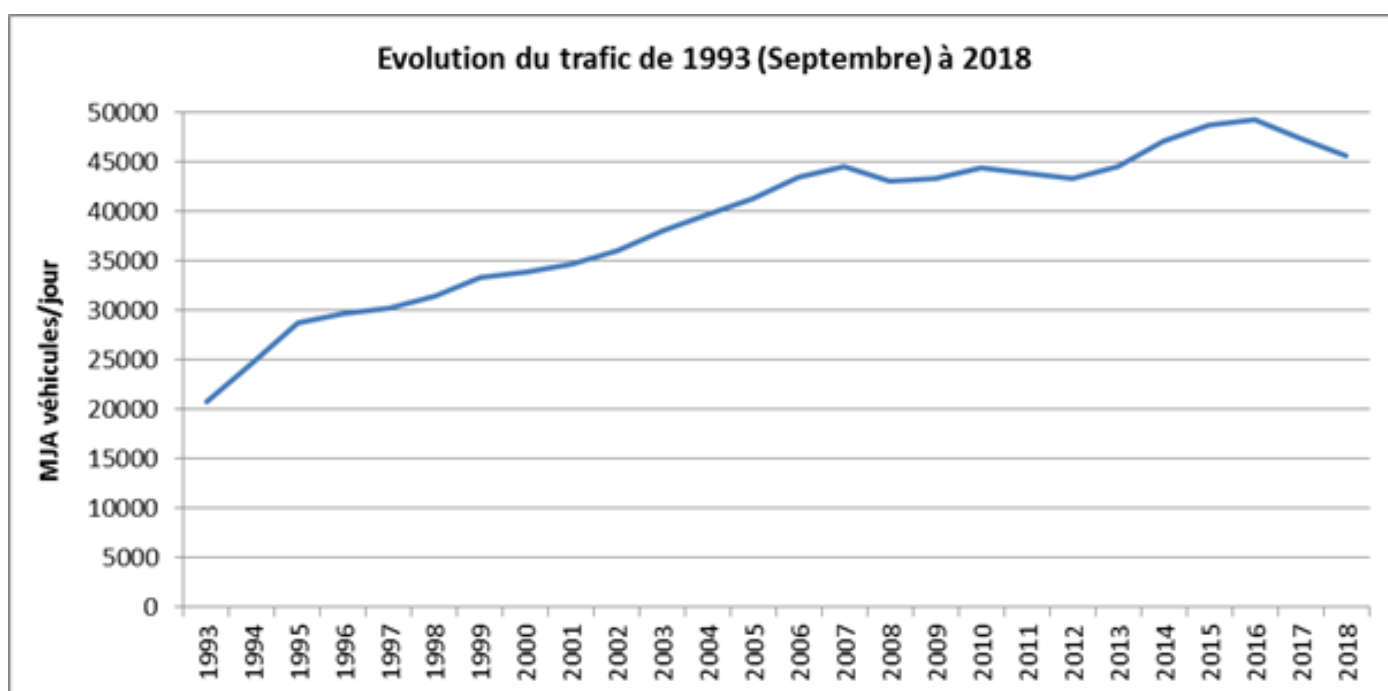
La perte de trafic entre 2018 et 2017 est accentuée par l'ouverture de la L2 Nord.



**Evolution du trafic
par type de trajet :**

		TPC SEUL	MIXTE	TOTAL
TRAFFIC TOTAL	2018	13 679 883	2 963 882	16 643 765
	2017	14 483 509	2 823 033	17 306 542
PART TRAFIC %	2018	82%	18%	100%
	2017	84%	16%	100%
EVOLUTION (%)	2017/2018	-5.55%	4.99%	-3.83%

Le trafic en 2018 a connu une baisse, toutefois l'augmentation du trafic mixte (TPC + TPS) a permis d'atténuer en partie la baisse du trafic de TPC seul dû à l'ouverture de la L2 Nord. Le trafic du tunnel Prado Sud est toujours en période de ramp-up.



ABONNEMENTS

Depuis l'ouverture du tunnel Prado Sud 4 plateformes de péage sont exploitées. Les 2 du tunnel Prado Carénage comprennent 6 voies et les 2 du Tunnel Prado Sud comprennent 5 voies.

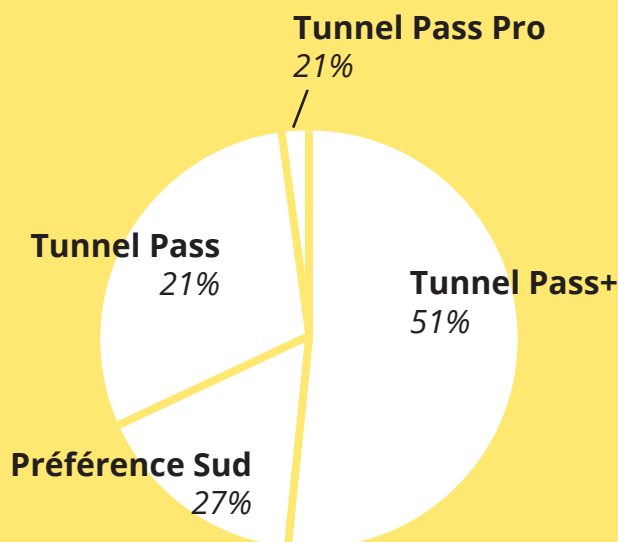
Le service Commercial est composé de 4 personnes, chargées de la gestion de la clientèle abonnée, la commercialisation des différentes formules de télépéages et la prospection de la clientèle.

Bilan des abonnements en 2018 :

969 abonnements ont été réalisés sur l'année 2018, ce qui représente une augmentation de 0.5% par rapport à 2017.

Le nombre total d'abonnements est de 19 538 et 60% des abonnements souscrits en 2018 ont été réalisés en ligne.

Les abonnés se répartissent selon les abonnements de la manière suivante :



EVOLUTION GENERALE DE L'ETAT DES OUVRAGES

Chaque année, la société met en œuvre un programme de travaux de remise à niveau et d'amélioration.

Les principaux travaux effectués en 2018

Rénovations et aménagements techniques du tunnel Prado Carénage :

- Travaux de confortement de la dalle intermédiaire au droit des zones de garages (3 zones)
- Mise en œuvre d'un système d'étanchéité sur la dalle de ventilation supérieure (750 m²)
- Rénovation des stations de pompage – Mise en sécurité des accès aux stations
- Réalisation des Inspections détaillées du génie civil de l'ouvrage
- Réalisation d'essai de portance sur la dalle intermédiaire
- Remplacement des transformateurs de l'usine Cantini suite au sinistre du 29 janvier 2018
- Installation de barrières manuelles sur les bretelles d'accès de l'ouvrage
- Rénovation de la signalisation d'affectation des voies (SAV) dans l'ouvrage
- Amélioration des dispositifs d'accès et de la sûreté du bâtiment d'exploitation
- Rénovation des parements latéraux du tunnel supérieur (150ml)
- Remplacement du portique de signalisation de l'accès A50
- Mise en place de poutres hors gabarits sur l'accès A50 du tube inférieur.



Renouvellement des plaques de bardage tunnel



Etanchéité de la dalle de ventilation supérieure

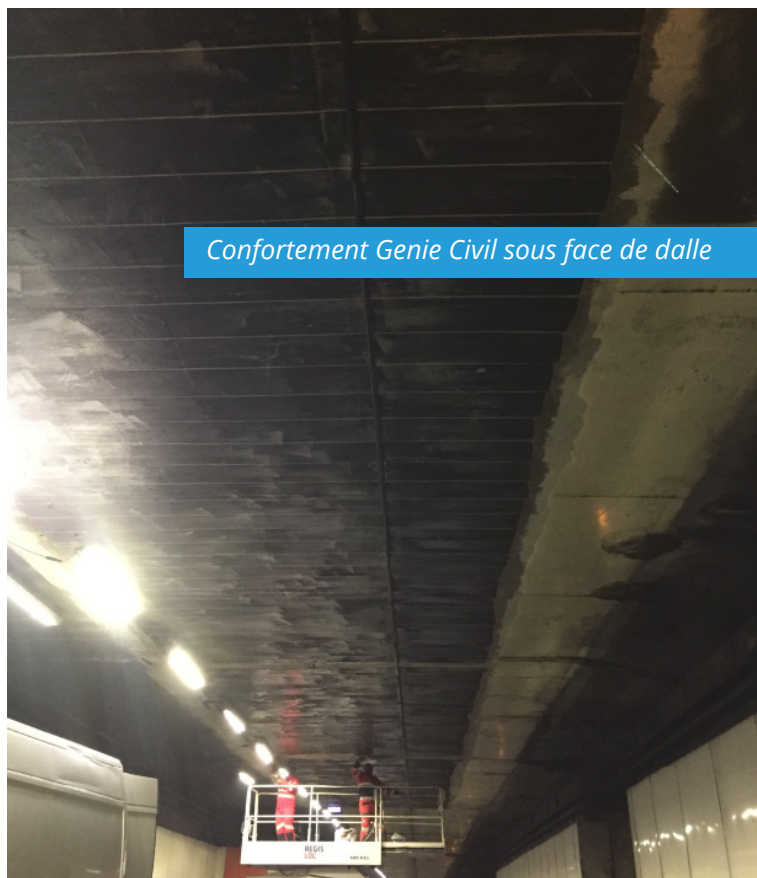
Mise en oeuvre de barrières manuelles



Sécurisation des accès aux stations de pompage



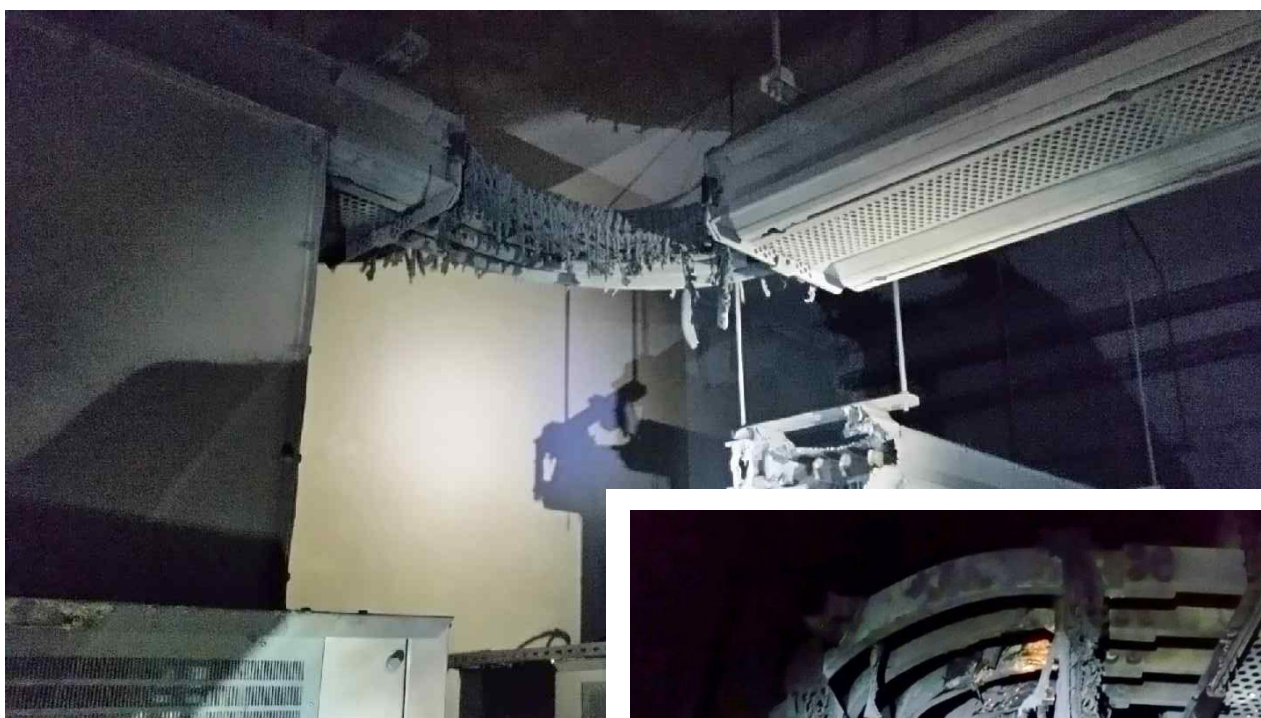
Confortement Genie Civil sous face de dalle



Rénovation du local transformateur suite au sinistre

Renouvellement du Portique de signalisation





SINISTRE DU 29 JANVIER 2018 INCENDIE LOCAUX TECHNIQUES CANTINI



Le lundi 29 janvier à 17h45, un incendie d'origine électrique est survenu dans un local technique du Tunnel Prado Carénage situé au droit de l'intersection Avenue Cantini – Bd Vincent Delpuech) entraînant des dommages sur des équipements essentiels à la bonne exploitation du tunnel (Postes transformateurs 800kVa – 20Kv /410V)

Les tunnels Prado Carénage, Prado Sud et Rège ont été immédiatement fermés afin de sécuriser les ouvrages. Aucun usager ne se trouvait à l'intérieur.

Une cinquantaine de marins pompiers sont intervenus rapidement sur site. L'intervention nécessitait au préalable l'intervention d'ENEDIS afin de couper les arrivées principales électriques. Une combustion lente des équipements s'est opérée endommageant les transformateurs de l'usine.

Le sinistre a été maîtrisé à 21H50.

L'intervention de nos équipes de maintenance a permis de rouvrir le tunnel Prado Carénage le mardi 30 janvier à 5H40 afin d'assurer le service aux automobilistes avant la période de fort trafic. Ce sinistre a provoqué la mise en hors service de deux transformateurs 800KvA – 20Kv/410v. Un groupe électrogène de délestage a permis d'assurer la fourniture d'énergie nécessaire au bon fonctionnement de nos équipements électriques.

Le local impacté a été totalement rénové et les 2 transformateurs ont été remplacés. Les expertises n'ont pas permis de définir l'origine du sinistre.

ENTRETIENS COURANTS DES OUVRAGES : TUNNEL PRADO CARENAGE ET TUNNEL REGE



- Lavage des parois verticales
Les dates de lavage sont les suivantes :

- o 10 Janvier 2018
- o 19 / 20 Février 2018
- o 23 et 25 Avril 2018
- o 24 Mai 2018
- o 15 Juin 2018
- o 17 / 18 Juillet 2018
- o 20 Septembre 2018
- o 2 / 3 Octobre 2018
- o 15 Novembre 2018
- o 10 Décembre 2018

- Balayage chaussée et trottoirs en fréquence mensuelle

- Nettoyage de la signalisation fixe et dynamique

- Balayage quotidien des plateformes de péage

Nettoyage des tunnels TVP, Major, Joliette et Saint Charles dans le cadre d'un marché de nettoyage des ouvrages souterrains gérés par MAMP

ENTRETIENS COURANTS DES EQUIPEMENTS

HAUTE TENSION

EQUIPEMENTS	TYPE DE MAINTENANCE	GESTION	PERIODICITE	DATE DE REALISATION
Cellules HT	Nettoyage / Dépollution	Sous traité	1 fois tous les 2 ans	Du 14/05/18 au 25/05/18
Transformateurs	Essais de basculement			
	Nettoyage / Dépollution			

BASSE TENSION

TGBT	Nettoyage / Dépollution	Sous traité	1 fois tous les 2 ans	2017
	Essais de basculement			
TGBT Secours	Nettoyage / Dépollution			
	Essais de basculement			
Armoire normale	Nettoyage / Dépollution			
	Essais de basculement			
Armoires ondulées	Nettoyage / Dépollution		2 par an	30/05/2018 12/11/2018
	Essais de basculement			
Armoires automatés	Nettoyage / Dépollution			
Groupe électrogène	Mécanique : vidange et nettoyage filtres		1 par an	Du 9/07/18 au 11/07/18
	Electrique : contrôle électrique et électromécanique et essais à vide			
Batteries/onduleurs	Nettoyage/dépollution			
	Contrôle des performances			
	Vérification et réglages des éléments électriques			
	Tests des batteries			

SIGNALISATION

PMVs	Nettoyage	Interne	25/09/18
			01/10/2018
			03/12/18 au 5/12/18
Prismes	Nettoyage et curatif		
Balise de jalonnement	Nettoyage et curatif		Le nettoyage est effectué suivant les lavages
SAV	Nettoyage et curatif		Curatif selon accident et dégât au domaine
R24	Nettoyage et curatif		
Panneau de vitesse	Nettoyage et curatif		
Panneau police	Nettoyage et curatif		
Panneau rétroéclairé	Nettoyage et curatif		

SURSIGNALISATION

Chevron	Nettoyage et curatif	Interne		Curatif selon accident et dégat au domaine
Feux flash	Nettoyage et curatif			
Structure métallique	Nettoyage et curatif			
Enseigne	Nettoyage et curatif			

VENTILATION

Ventilateur (Contrôle du fonctionnement)	Vérification du fonctionnement	Interne		Curatif selon accident et dégat au domaine
	Relevé des compteurs horaires			
	Relevé des intensités absorbés			
	Examen visuel et test lampes			
Ventilateur (entretien)	Nettoyage des parties métalliques et pales	Interne		27/02/18 au 9/03/18
	Contrôle de l'état des plots antivibratiles			08/10/18 au 18/10/18
	Vérification de l'état des manchettes souples			
	Vérification du serrage de la boulonnerie			
	Vérification des registres			
	Contrôle du centrage des pales			
Ventilateur (entretien)	Analyse vibratoire	Sous traité	1 tous les 2 ans	19/11/18 au 23/11/18
	Graissage des roulements			
Surpression (Usines, issues de secours, VMC bâtiment, cabines de péage)	Nettoyage des filtres			15/01/18 au 19/01/18
	Changement des courroies			19/02/18 au 23/02/18
	Vérification du fonctionnement			
Surpression des Issues de secours	Changement des filtres			01/10/18 au 02/10/18
				02/05/18 au 04/05/18
Anémomètres	Nettoyage			10/04/18 au 13/04/18
	Comparaison des mesures de vitesse			04/09/2018
	Vérification du fonctionnement			10/09/2018
CO-NO ²	Nettoyage, et/ou changement des filtres			16/04/18 et 17/04/18
	Etalonnage de l'appareil			23/04/2018
	Vérification du fonctionnement			03/10/18 et 04/10/10
Opacimètres	Nettoyage, et/ou changement des filtres			04/01/18 au 12/01/18
	Etalonnage de l'appareil			
	Vérification du fonctionnement			

ECLAIRAGE

Luminaires leds (section courante)	Nettoyage Curatif	Interne		Avec lavage parois
Luminaires fluo	Curatif			

INCENDIE

Extincteurs	Recharge, contrôle et re-nouvellement	Sous traité	1 / an	05/07/2018
Réseau colonne sèches	Contrôles visuel et tests en pression		1 tous les 3 ans	2017
Réseau colonne hu-mides	Tests en pression		1 / an	25/09/18 &02/10/18
Bornes/poteaux incendie	Tests en pression		1 / an	04/09/18 &11/09/18
Détection incendie	Nettoyage, tests des fonctionnalités, tests des détecteurs		1 / an	13/07/2018
Prises électriques	Nettoyage et curatif	Interne		
Enseignes	Nettoyage et curatif			

DISPOSITIF FERMETURE BRETELLES

Barrières	Nettoyage et curatif	Interne		
Détection HG	Nettoyage et essais de fonctionnement			
PMVs				
Portiques	Contrôle de la structure	Sous traité	1 tous les 5 ans	2017
Coffrets électriques	Nettoyage et curatif	Interne		
BRA	Nettoyage et curatif			

VIDEOSURVEILLANCE

Caméras semestriel	Nettoyage	Interne		14/05/18 au 18/02/18
Caméras annuel	Réglage des masques et des focales			26/11/18 et 27/11/18
DAI	Vérification du fonctionnement général	Sous traité	1 / an	
	Vérification de la cohérence entre l'orientation des caméras et les masques de détection			
	Sauvegardes			
	Tests de détection			

POMPAGE

Station de pompage	Entretien des pompes	Interne		14/05/18 au 25/05/18
	Vérification des brides			24/09/18 au 26/09/18
	Vérification des flotteurs			30/07/18 au 03/08/18
	Manœuvre des vannes			
	Test d'isolement			
	Vérification des clapets anti-retour			
	Essais de fonctionnement			
Entretien curage assainissement	Curage du réseau	Sous traité	1 / an	24/04/18 et 25/04/18 22/08/2018
Entretien station eaux usées	Curage des bassins des eaux usées	Sous traité	1 / an	
Pompinettes du péage	Entretien des pompes	Interne		
	Pompinettes du péage			
	Vérification des flotteurs			
	Test d'isolement			
	Vérification des clapets anti-retour			
	Essais de fonctionnement			

CLIMATISATION

Unités de climatisation péage, usines bâtiments	Inspection générale	Interne		06/06/18 au 08/06/18
	Nettoyage des filtres des unités intérieures			14/06/18 et 15/06/18
	Nettoyage complet des unités int+ext			19/06/18 au 22/06/18
	Vérification température de fct, ventilateur, sondes et condensat			12/07/18 au 18/07/18
	Essais de fonctionnement			
	Vérification des clapets anti-retour			
	Essais de fonctionnement			

PEAGE

Equipements du péage	Nettoyage et curatif	Interne		3 jours par semaine
Convoyage		Interne		08/10/18 au 12/10/18
Logiciel		Sous traité		Astreinte téléphonique disponible toute l'année
				Mise à jour logicielle tout le long de l'année

POSTE CONTROLE

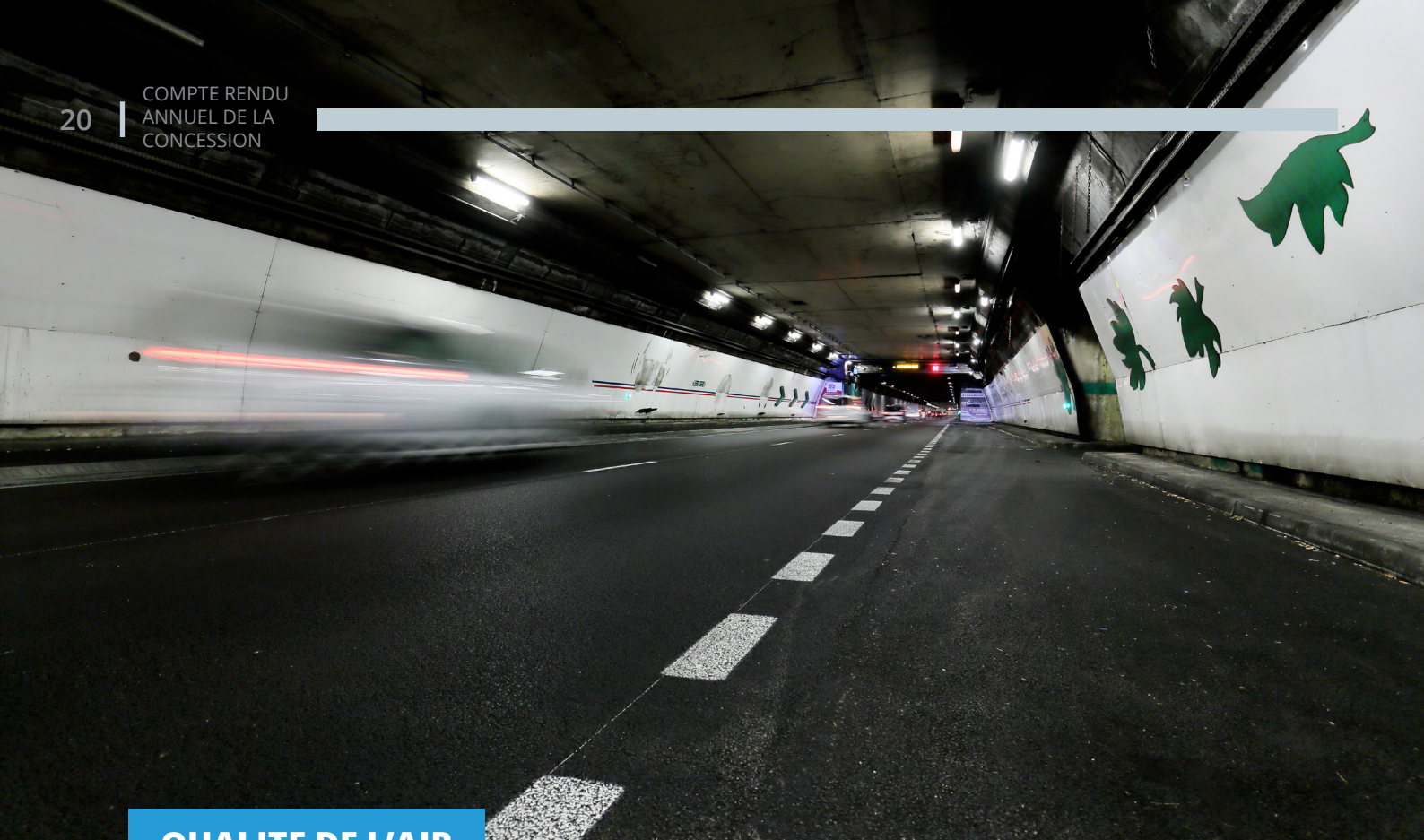
GTC	Evolutions, maintenance préventive et curative	Sous traité		Astreinte téléphonique disponible toute l'année
SAE	Evolutions, maintenance préventive et curative			Mise à jour logicielle tout le long de l'année
Centrale intrusion	Visite préventive			25/10/2018
Autocom	Visite préventive			30/01/2018
Equipements du PC		Interne		Tout le long de l'année

STRUCTUREL

Inspection détaillée du tunnel et des usines	Visite visuelle de l'ensemble de l'exploitation et relevé topographique	Sous traité	1 tous les 4 ans	10/09/18 au 02/10/18
Réparation sur dégâts au domaine	Curatif	Interne		Suivant accidents

CONTROLE REGLEMENTAIRE

Contrôle électrique	Vérification périodique des installations	Sous traité	1 par an	Du 10/12/18 au 21/12/18
Contrôle thermographique	Contrôle thermographique des installations	Sous traité	1 par an	Du 10/12/18 au 21/12/18



QUALITE DE L'AIR

Les **seuils de déclenchement** de la ventilation sont :

- 80 ppm pour le monoxyde de carbone (CO)
- 150mg/M3 de poussières pour l'opacité de l'air.

Le contrôle de la qualité de l'air est réalisé en temps réel, avec des capteurs CO/NO, des opacimètres et des anémomètres qui permettent de relever la vitesse du vent et la température.

L'ouvrage est découpé en 4 cantons de désenfumage. Le nombre d'équipements dans un tube est le suivant :

- 10 anémomètres (2 par canton et 1 de part et d'autre du puit de ventilation au milieu du tunnel),
- 8 capteurs CO (2 par canton),
- 8 capteurs NO (2 par canton),
- 4 opacimètres (1 par canton).

Les équipements sont maintenus par la SMT-PC qui suit les évolutions de la réglementation en vigueur pour ce type d'ouvrage. Ils ont été changés en 2017 car la durée de vie des cellules chimiques était atteinte.

Le CHSCT SMT-PC ainsi que la médecine du travail collaborent afin d'assurer une veille réglementaire concernant les expositions aux nuisances chimiques du personnel SMT-PC. Les personnels sont dotés des vêtements EPI nécessaires et suivent les formations adaptées à ces missions.

En règle générale, la ventilation naturelle est suffisante. Par contre la mise en route est systématique aux heures de pointe dans le sens Prado Carénage du fait des ralentissements en entrée du tunnel du Vieux Port. La durée de fonctionnement de la ventilation est de deux heures par jour ouvré en insufflation d'air propre.

L'usine principale de ventilation (située rue Bossuet) est parfaitement intégrée à l'architecture du quartier et n'engendre pas de nuisance sonore ou olfactive. Pour chaque exercice de sécurité ou de tests du système de ventilation, la SMT-PC informe les riverains de l'usine sous forme de courrier qu'une fumée non nocive (feu à base de fécule de pommes terre) est susceptible de se dégager de l'usine.

CONTROLES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

Sont joints au présent compte-rendu les synthèses des rapports de contrôles techniques suivants :

Electrique :

- Rapport électrique périodique :
 - o Péage
 - o Tunnel
 - o Bâtiment + Point de Vente Client
 - o Tunnel Rège et l'installation de bornes recharges véhicules
- Rapport Q18
 - o Péage
 - o Tunnel
 - o Bâtiment + Point de Vente Client
 - o Tunnel Rège et l'installation de bornes recharges véhicules
- Rapport Q19 Thermographique
 - o Tunnel

Sécurité incendie :

- Rapport de vérification d'extincteur

Dossier technique Amiante

- Bâtiment + tunnel

Le suivi des remarques effectuées lors des contrôles obligatoires devant être effectués dans le cadre de la réglementation en vigueur, a nécessité la programmation d'interventions de maintenance.

Les rapports de contrôles techniques sont consultables en annexes.

LA SECURITE

Le dossier de sécurité, qui autorise la SMTPC à poursuivre l'exploitation du tunnel Prado Carénage, a été renouvelé par l'arrêté préfectoral du 22 mars 2017 pour une durée de 6 ans.

Une mise à jour du dossier est en cours d'élaboration. Cette mise à jour permettra notamment de faire évoluer les pièces 1 (indiquant les évolutions techniques de l'exploitation) et la pièce 2 (mise à jour du trafic)

Les statistiques détaillées sont jointes en annexe.



SYNTHESE DES EVENEMENTS DE L'ANNEE 2018

	2018	2017
PANNES	312 (dont 33 pannes carburants)	292 (dont 40 pannes carburants)
HORS GABARIT	637	486
CIRCULATION	187	177
PIETONS ET CYCLISTES	64	36
CONTRE-SENS	16	9
MALAISES	8	8
OBJETS SUR CHAUSSEE	40	43
ACCROCHAGES PEAGE	24	34
INCENDIES ROUTIERS	0	2
ACCIDENTS	46	69

Le **nombre d'accidents est en diminution** sur 2018, 46 contre 69 en 2017.

Le **nombre de véhicules hors gabarits** est en hausse : 637 en 2018, contre 486 en 2017

Le **nombre des contre sens est en hausse** sur 2018 : 16, contre 9 en 2017

La fermeture d'urgence par macro commande permet au superviseur de fermer l'ouvrage pour un scénario donné.

Les scénarios retenus pour les fermetures d'urgence sont : Incendie TPC, Incendie TVP, Contre-sens, Fermeture d'Urgence.

Le tunnel Rège

La communauté urbaine Marseille Provence Métropole a étendu la concession à la réalisation et à l'exploitation du tunnel Rège dans le cadre de l'avenant N°8.

Le tunnel Rège a été mis en service le 4 juin 2007.

L'activation de la macro commande active un ensemble d'équipements de sécurité et d'information propre à l'évènement : fermeture de barrière, activation de Panneaux à Messages Variables (PMV), activation des feux R24, insertion de message d'urgence, activation de la ventilation (sur les scénarios incendie) etc.

Ces macros commande permettent au superviseur un gain de réactivité dans l'enchaînement des actions lors d'évènement potentiellement « à risque » pour les usagers.